

MINISTÈRE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MODELE D 1010 - MODIFICATIVE

--

DECLARATION SCALE DE MODIFICATION
DES CONDI IONS D'EXPLOITATION

PERS INNE PHYSIQUE

--

A souscrire :

- après modification des
- après mutation de fonds

ditions d'exploitation (Art. 284 CGI)

Le défaut de déclaration est sanctionné par une amende de 100 000 francs